

Petite fable Kazakh ...

C'est l'histoire d'un touriste français qui voyage avec sa belle autour du monde. Après avoir apprécié les grandeurs de l'Ouzbékistan, il est l'heure pour eux de se diriger vers le Kazakhstan.

Partis le matin de Tashkent, ils passent sans problème les formalités ouzbeks et ressentent à nouveau cette excitation préalable à tout nouveau passage de frontière. Arrivés du côté Kazakh, ils ne comprennent pas bien les pourquoi les premiers policiers Kazakh leur demande 10\$ pour leur donner le petit formulaire d'immigration, sur lequel il est marqué "Gratuit" en gros ... Malgré des explications élaborées ("Dollars ! Dollars !"), les touristes ne comprendront jamais et les policiers renonceront. 15 min plus tard, la belle a son nouveau tampon dans son passeport et le touriste s'avance pour quémander lui aussi le précieux sésame.

A ce moment précis, un militaire Kazakh avec 4 étoiles sur chaque épaule vient lui taper sur le bras et lui demande de le suivre immédiatement. Interloqué, le touriste lui répond que oui il va venir, mais seulement lorsque sa belle aura pu revenir en arrière pour venir avec lui. 5 min plus tard, après que la barrière fut rouverte et que la belle eut pu revenir, voilà le touriste et sa belle escortés par le policier jusque dans une salle d'interrogatoire.

Le militaire, fort de son expérience, suspecte le touriste de détention de stupéfiants. Il procède donc à une fouille ciblée des bagages, notamment des appareils photos, au cas où le touriste aurait pris une photo de la cachette dans laquelle il aurait planqué la came. Après 30 min, le militaire Kazakh informe le touriste qu'il n'a pas trouvé de drogue (le nul ...) mais que le fait de ne pas avoir obéi sur le champ à son ordre de le suivre lui vaut 5 jours de prison ... Là, le touriste est un peu stressé ... Il a l'impression que le militaire veut seulement l'intimider pour lui tirer des sous mais il a surtout l'impression que le militaire peut trouver n'importe quel autre prétexte plus ou moins plausible pour vraiment le foutre en taule si il n'a pas ce qu'il veut ... Forcément, avec des étoiles sur les épaules, on est plus crédible qu'avec un pantalon décoré à l'huile de chaîne ...

Après 1h de discussion, le pragmatique militaire propose au touriste de payer une amende de 100\$ pour lui éviter la prison. Il l'informe cependant qu'il n'est pas possible d'avoir un reçu pour ce genre d'amende. Finalement après quelques échanges courtois, le très pragmatique militaire acceptera les 20\$ proposés par le touriste et l'accompagnera pour aller faire tamponner son passeport, tout en lui indiquant les meilleures spécialités culinaires du pays et en plaisantant avec son collègue (une vague blague d'un gars qui se fait racketter 20\$ selon nos sources).

Écrit par Eric

Jeudi, 18 Novembre 2010 09:41

Le touriste et sa belle ressortent un peu tendus de l'épisode. Il ne valaient mieux pas les rencontrer dans les 24h qui ont suivies ...

Mais le touriste sait qu'il devra ressortir et rentrer à nouveau au Kazakhstan, alors il aimerait bien savoir quelle est la meilleure attitude à tenir dans ce genre de situation. Il décide donc de contacter par email son consulat au Kazakhstan pour demander des conseils. Après 3 semaines sans réponse de la part de son consulat, il renvoie l'email au consulat et aussi à l'ambassade.

6 semaines plus tard, après avoir fait un petit crochet par le Kyrgyzstan, il n'a toujours pas de réponse, mais il a pu rentrer à nouveau au Kazakhstan sans problème cette fois, et le voilà à Almaty, où se trouve justement le consulat. Il décide donc d'aller poser ses questions en personne.

Disponible, la vice-consule, Madame Jeannick Blaise Durand le reçoit très rapidement. Après 20 minutes, le touriste ressort. Et il a une soudaine envie d'écrire une lettre à l'ambassadeur. Nous avons pu nous en procurer une copie :

*"Ambassade de France / M. Jean-Charles BERTHONNET / ASTANA / KAZAKHSTAN
Consulat général de France / M. Guillaume NARJOLLET / ALMATY / KAZAKHSTAN*

ALMATY, le 19.10.2010

Objet : Mon expérience des services consulaires au Kazakhstan

Note : Cette lettre a été envoyée simultanément à l'ambassade de France à ASTANA et au consulat général à Almaty.

Monsieur,

Depuis le 7 mars 2009, je voyage à vélo à travers l'Europe, l'Iran et l'Asie centrale depuis la Suisse avec mon amie suisse. Mon numéro de passeport est le xxxxxxxx.

Le 10 septembre 2010, au passage de la frontière entre l'Ouzbékistan et la Kazakhstan au nord de Tashkent, j'ai été victime de racket et de menaces de prison par des autorités Kazakh de haut rang sur la base de mensonges de leur part alors que j'étais absolument en règle.

Mais ce n'est pas exactement pour cela que je vous contacte.

Suite à ce problème, j'ai essayé d'obtenir des conseils auprès du service consulaire et ces tentatives m'ont par deux fois donné des motifs d'insatisfaction assez profonds et inattendus.

J'ai envoyé un premier email le 12 septembre 2010 au consulat de France à Almaty pour signaler le problème et surtout, avoir des conseils avisés sur l'attitude à avoir dans ce type de situation. En 3 semaines, je n'ai pas eu de réponse. J'ai donc renvoyé mon email le 07 octobre

Écrit par Eric

Jeudi, 18 Novembre 2010 09:41

en ajoutant aux destinataires l'adresse email à Astana que j'ai pu trouver sur votre site internet. Depuis plus de 8 semaines je n'ai toujours pas de réponse, ni même un accusé réception de mes messages, ni même reçu un message d'erreur sur ces envois.

Les adresses emails disponibles sur le site diplomatie.gouv.fr et utilisées pour mes envois sont les suivantes : [consulat.ALMATY\[at\]diplomatie.gouv.fr](mailto:consulat.ALMATY@diplomatie.gouv.fr) et [ambafrance\[at\]mail.ru](mailto:ambafrance[at]mail.ru)

Pourquoi ne pas vous avoir appelé ? Parce qu'il me semble que l'email est un moyen moderne et efficace qui permet justement à une personne compétente de répondre lorsqu'elle a le temps. De plus c'est un des moyens proposé sur les sites web officiels de vos services pour vous contacter. Soit il y a un problème technique sur vos serveurs, soit ce moyen n'est visiblement pas encore très populaire auprès du service consulaire. Voilà pour le premier petit dysfonctionnement

Le deuxième a été beaucoup plus désagréable et inattendu.

De passage à Almaty, j'en ai profité pour passer en personne au consulat afin d'essayer d'obtenir quelques informations que je n'ai pas réussi à avoir par email. J'ai été reçu très (trop ?) rapidement. J'ai commencé par expliquer mon cas et mes questions à la secrétaire de la vice-consule, et sans que j'en fasse la demande j'ai très rapidement été présentée à Madame la vice-consule Jeannick BLAISE-DURAND.

Et les propos tenus par cette personne au cours de cet entretien sont à mes yeux tout à fait déplacés, pour ne pas dire inadmissibles.

Je rappelle qu'en aucun cas je ne souhaitais initialement déranger un consul pour ce problème, mais mes emails sont restés sans réponse pendant 6 semaines et c'est visiblement la seule personne qui était a priori compétente ce jour pour fournir quelques conseils sur ce sujet.

J'ai donc ré expliqué brièvement ce qu'il m'est arrivé à cette dame.

Sa première réponse, énoncé sur un ton tout à fait sérieux, a été "Et alors mon pt'it M'sieur!? Vous êtes en vie ? Vous n'êtes pas en prison pour la vie ? Donc tout va bien ! Vous savez ça arrive ! Il y a des gens qui passent leur vie en prison pour rien !"

Si il faut remplir une des deux conditions pour commencer à intéresser un consulat, cela ne laisse pas beaucoup de marge de manœuvre ... Elle a ensuite commencé à étaler avec arrogance sa connaissance des pays corrompus comme le Sénégal et le Kazakhstan, comme quoi ce qui m'est arrivé est tout à fait normal, qu'il n'y a vraiment pas de quoi en faire une histoire et en me faisant vraiment passer pour un demeuré. Si la perspective de 5 jours de prison sur la base de mensonges d'un officier ne fait pas poser de plus de question que ça à cette dame, son niveau d'étude et d'intelligence devrait malgré tout lui permettre de comprendre que la majorité de ses concitoyens n'ont pas sa soi disant force de caractère.

Depuis 7 mois et au cours de mes précédents voyages, notamment en Afrique, j'ai subi des tentatives de corruption à de nombreuses reprises et je n'ai pas pour autant demandé quoi que ce soit au consulat ! Si cette fois je l'ai fait c'est parce que le racketteur en question avait beaucoup d'étoiles sur les épaules, a menti pour m'emmener dans une salle d'interrogatoire et voulais me mettre sous les verrous immédiatement sur la base de mensonges. Il m'a donc paru intéressant de le signaler à une autorité et surtout judicieux de m'informer sur mes droits dans

Écrit par Eric

Jeudi, 18 Novembre 2010 09:41

ce type de situation. Et franchement je ne vois toujours pas qui est mieux placé que le consulat pour fournir ces informations.

Et quand bien même j'aurais été un novice du voyage, il n'est en aucun cas judicieux d'étaler sa soi disant expérience des pays corrompus avec une telle condescendance. Le minimum aurait été de donner deux ou trois conseils avisés.

Le seul conseil que je retiens de cette dame est que le plus facile et le plus normal dans ce pays est de payer la somme demandée par l'officier. Ce n'est pas tout à fait l'image que je me faisais de la politique française face à la corruption.

Elle rajoutera ensuite sur un ton hautement sarcastique "et pis vot' pt'ite femme elle est en vie aussi non ? Alors quel est le problème ?" Passez moi l'expression, mais je n'ai pas gardé les cochons avec cette personne. Je m'efforce personnellement de parler avec un peu plus de respect et de politesse à des gens que je ne connais pas et je suis en droit d'en attendre au moins autant de la part d'un vice-consul.

J'ai pour finir demandé confirmation d'une adresse email qui arrivait bien chez quelqu'un au consulat car je dois encore passer un mois au Kazakhstan et je souhaitais pouvoir contacter le cas échéant le consulat, voilà sa réponse :

"Ah bon parce que vous pensez qu'il va encore vous arriver des problèmes ?" Euh ... si seulement je savais ...

"et puis de toutes manières je les connais pas les adresses e-mail, je m'envoies pas des emails à moi même (rires) !"

"et en plus les boîtes elles sont pleines alors c'est vraiment pas la peine de les utiliser ... (énervée)"

J'ai dû insister pendant 5 min et pour finir c'est la secrétaire, elle aussi désespérée devant l'attitude de Madame Jeannick BLAISE-DURAND, qui m'a donné son adresse email direct mais qui soi disant ne fonctionnera plus dans une semaine ... Je suis bien avancé.

Pour finir, j'ai rencontré par hasard un autre touriste français qui est passé au Consulat après moi et qui m'a rapporté que les sarcasmes sur mon cas se sont prolongés après mon départ, et cela en public donc. C'est tout simplement honteux et inadmissible.

Le consulat français ne peut être rien faire et n'a peut être aucun conseil à donner (???) mais dans tous les cas il y a 1000 façons de faire passer le message sans prendre les gens pour des demeurés et des peureux et sans se moquer d'eux en public.

Il aurait fallu 5 min à quelqu'un pour répondre à mon premier email en me disant que malheureusement le consulat n'avait aucune compétence dans ce genre de situation. Personne ne l'a fait, peut être pour des problèmes techniques ?

Il aurait fallu 5 min à Madame Jeannick BLAISE-DURAND pour m'expliquer que malheureusement malgré les efforts de tout le monde, il n'était pas possible de changer la situation. Mais elle a préféré étaler sa science en me faisant passer pour un abruti. Finalement tout cela a pris une ampleur tout à fait disproportionnée. J'en suis le premier désolé, mais je suis aussi le premier à en faire les frais.

Écrit par Eric

Jeudi, 18 Novembre 2010 09:41

Par cette lettre je ne demande rien. J'ai, lors de cet entretien avec cette dame, eu malgré tout des réponses à mes questions et j'ai bien compris que le consulat ne me serait d'aucune aide en cas de problème avec les autorités Kazakh. Je souhaitais simplement porter à votre connaissance mon expérience avec le service consulaire français du Kazakhstan.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

Eric SIVIGNON"

Soulagé, le touriste, repart de Almaty le cœur un peu plus léger, en se demandant cependant qui, finalement, l'aura le plus irrité : le militaire, ou la vice-consul ?

Quelques jours plus tard, il reçoit un email en provenance de l'ambassade.
Nous avons aussi pu nous en procurer une copie :

" Sujet: ☐☐ ☐ Réponse à votre lettre du 19 octobre 2010

Date : ☐☐ ☐ Tue, 26 Oct 2010 11:50:11 +0600

De : ☐☐ ☐ VAILLANT Patrick

Pour : ☐☐☐ Le TOURISTE

Copie à : ☐☐ ☐ 'NARJOLLET Guillaume', 'BERTHONNET Jean-Charles'

Monsieur,

En l'absence de l'ambassadeur qui s'est rendu à Paris dans le cadre de la visite du Président Nazarbaev en France, je réponds à votre lettre du 19 octobre envoyée d'Almaty, parvenue ☐ hier à Astana.

Je comprends parfaitement votre étonnement devant l'absence de réponse à vos courriels adressés successivement le 12 septembre à l'adresse " [consulat.ALMATY\[at\]diplomatie.gouv.fr](mailto:consulat.ALMATY[at]diplomatie.gouv.fr) " puis le 7 octobre dernièrement conjointement à Almaty et à Astana à l'adresse " [ambafrance\[at\]mail.ru](mailto:ambafrance[at]mail.ru) .

Je peux vous confirmer que votre courriel du 7 octobre 2010 est bien parvenu dans notre boîte générique et, s'agissant d'une affaire consulaire, a été retransmis le 8 octobre à notre consulat général.

L'ambassadeur avant son départ, a demandé à M. Guillaume NARJOLLET, ☐ Consul général à Almaty, de bien vouloir ☐ répondre à votre ☐ courrier .

Je vous souhaite une bonne continuation dans votre périple.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Patrick Vaillant - Premier Conseiller à Astana"

Écrit par Eric

Jeudi, 18 Novembre 2010 09:41

Là, le touriste est carrément hilare. Il semble que l'ambassade veuille se dédouaner de tout dysfonctionnement lié aux emails et rejette la faute sur le consulat. De plus il est maintenant fort probable que la vice-consul ait entendu à nouveau parler du touriste sans qu'elle puisse cette fois s'amuser à le prendre pour un guignol. Le touriste a donc le sentiment d'avoir été au moins l'espace d'un instant une petite épine dans le pied de la vice consul, et ça le rend joyeux. Ça belle a d'ailleurs du mal à le suivre sur son vélo tellement il a la patate.

Il en vient même à imaginer le coup de téléphone de l'ambassadeur au consul.
Nous avons aussi pu nous procurer se qui se passe dans sa tête :

"Oui, salut Guillaume, c'est Jean-Charles.

Je voulais te dire là ... On a reçu une lettre d'un touriste qui est passé chez vous. Et il a pas l'air très content ... Je sais pas ce qui c'est passé et honnêtement, je m'en fous royalement ... C'est juste que j'ai pas envie qu'on colle une image de branlots à tous les fonctionnaires qui bossent au Kazakhstan ... c'est pas bon pour ma carrière tu comprends ? Alors t'es gentil tu lui fais une petite réponse politiquement correcte et on en parle plus d'accord ? Nous on lui répond aussi de notre côté de toutes façons ... Mais faudra quand même voir ce qu'on fait de Jeannick parce que si je me rappelle bien c'est pas la première fois qu'elle nous les brise celle là ..."

A ce jour, le touriste n'a toujours pas reçu de réponse de la part du consul mais il pense que c'est mieux ainsi. Il se dit qu'il préfère que le consul passe son temps à répondre aux emails des gens qui en ont besoin plutôt que de le passer à justifier les gesticulations de ses sous-fifres, d'autant plus que c'est ses impôts qui paient les salaires du consul et du sous-fifre.

Morale de l'histoire :

Le militaire Kazakh a déjà oublié l'histoire, il a probablement eu des suspicions de détention de stupéfiants sur de nombreux autres touristes. Il a le sentiment de vraiment bien faire son travail, et son travail (à défaut de son employeur) le lui rend bien.

Jeannick n'a peut être pas encore tout à fait oublié le touriste et elle se dit que des fois son travail est vraiment pénible avec tous ces jeunes guignols qui ont le culot de sortir de France et qui viennent pleurer au moindre petit problème. En plus elle doit être mutée l'année prochaine et elle ne sait pas si elle aura toujours son joli 4x4 comme voiture de fonction.

L'ambassadeur ne se souvient plus de rien, il a pris une cuite avec Sarko et Nazarbaev quelques heures après avoir lu la lettre.

Le touriste a le sentiment de s'être bien fait humilié deux fois, mais il a aussi le sentiment d'avoir fait le maximum (lire : dans la limite de la légalité) pour apaiser la fureur qui était en lui. En plus ça lui fait une bonne histoire à raconter alors finalement il se marre bien maintenant.

Et pour finir, **la belle** était soulagé quand le touriste a envoyé sa lettre. Elle pensait vraiment que le touriste allait tourner la page. Mais ce n'est visiblement pas encore tout à fait le cas, et

Écrit par Eric

Jeudi, 18 Novembre 2010 09:41

elle doit subir tous les jours les mêmes blagues à base de "Et alors ma pt'ite dame ? vous êtes pas en prison pour la vie ? alors c'est quoi vot' problème ??"

Merci Jeannick.

NDLR : Suite à ce récit, la rédaction a mené son enquête : il semblerait que Madame J B-D ait déjà de belles références dans le beau monde d'internet ...

PS : 3 jours après l'épisode de la douane, un automobiliste kazakh en admiration devant les mollets du touriste s'arrêtera au milieu de la route et mettra 30\$ de force dans la poche du touriste et se vexera lorsque le touriste reviendra lui rendre ses sous dans sa voiture ... Après 15 min (!) de négociation, le touriste devra garder les 30\$ et l'automobiliste restera déçu que le touriste décline son invitation à passer 3 jours chez lui. C'est aussi ça le Kazakhstan ...

PPS : Si un lecteur à la conviction que des propos tenus dans cet article enfreignent une quelconque loi, merci d'en informer la rédaction en postant un commentaire. La rédaction vous recontactera et fera son possible pour remédier rapidement au problème.

Courrier des lecteurs :

"Quels conseils concrets ?"

Certains lecteurs, non contents des informations données dans cette publication, nous ont demandé des précisions sur l'attitude à tenir en cas de racket par un douanier.

Si on s'en tient aux propos tenus par la vice consul, la solution officielle de la diplomatie française est donc de payer la somme demandée par le racketteur. Madame la vice consul a toutefois recommandé au touriste de demander un reçu de la somme payée ... (véridique).

Le touriste, interloqué par cette réponse a demandé à la vice consul si il était d'une quelconque utilité d'appeler son consulat dans cette situation. La vice consul, après hésitation, lui a répondu que oui, peut être, celà permettrait d'en savoir un peu plus, mais que de toutes

Écrit par Eric

Jeudi, 18 Novembre 2010 09:41

manières elle chercherait à savoir ce qui s'est exactement passé et qu'elle ne pourrait pas interférer dans le cours de la justice Kazakh. Elle insistera sur le fait que, de son côté, elle ne saurait pas qui croire et que donc c'était peut être le touriste qui a vraiment été très méchant avec le gentil militaire ... Alors même qu'elle venait de lui dire qu'il était évident que le Kazakhstan était un pays corrompu ... (véridique, bis)

Pour finir, voilà ce que le touriste ferait si cette situation se présentait à nouveau :

Il demanderait à voir le règlement dans sa langue natale et il demanderait à appeler son consulat, en espérant que ce ne soit pas Jeannick qui réponde. Le consulat ne peut rien faire, mais celà aura peut être un effet dissuasif sur le douanier ...

Mais dans tous les cas, ces demandes peuvent aussi bien dissuader que irriter le douanier qui peut alors mentir pour vraiment vous foutre en taule pour vous faire payer votre insolence. A vous de voir ...

Mais la chose que le touriste est content d'avoir fait, c'est d'avoir planqué 90% de son fric dans le protège slip de sa belle. Comme ça le douanier voyait bien que le touriste avait pas beaucoup de sous et qu'il ne pouvait pas lui donner les 100\$ qu'il réclamait ... Reste que le douanier peut vous demander de lui donner votre téléphone portable, ou autre gadget ... C'est arrivé à d'autres ...

Dans tous les cas, ou presque, il faudra payer ...

Si quelqu'un a une solution miracle, la rédaction se fera un plaisir de la publiée ...

"Est ce que c'est pareil dans tous les consulats français ?"

Je veux rassurer un peu de monde : vous ne serez pas reçus de la sorte dans toutes les représentations françaises. J'ai été reçu à l'ambassade française de Téhéran avec une "normalité" exemplaire et bien d'autres voyageurs avec qui j'ai discuté ont eu des expériences très positives à Islamabad et Bishkek entre autres.

"Pourquoi attaquer l'ambassadeur ?"

Deux personnes se sont demandées, pour ne pas dire indignées, de mes allusions à l'ambassadeur. Le but n'était bien entendu pas de l'offenser, je n'ai absolument rien à lui reprocher. La réponse de son premier conseiller est d'ailleurs la chose la plus censée que j'ai entendu de la part d'un représentant de l'état dans toute cette histoire. C'est simplement que le statut d'ambassadeur et la lettre de son premier conseiller étaient les ressorts comiques les plus faciles pour dédramatiser cette histoire.

Je présente donc mes excuses à M. l'ambassadeur si mes propos l'ont offensé. J'ai aussi corrigé son nom.

Réponse du consul

J'ai finalement reçu une réponse du consul. Il relève une ambiguïté dans les propos que je tenais dans cette [publication](#) . Je disais que j'avais été "insulté". Madame Blaise Durand n'a effectivement jamais prononcé de mot directement insultant à mon égard. C'est son attitude que j'ai trouvé insultante. J'ai donc remplacé le mot pour lever cette ambiguïté.

J'ajoute que si l'un des protagonistes de l'histoire se sent profondément outré par certains de mes propos, je modifierai le plus rapidement possible mon récit. Je ne souhaite pas tomber sous le coup de la loi pour outrage a agent public.

Je ne publierai pas la réponse du consul sans son accord afin de ne pas envenimer la situation. Par contre si Madame Blaise Durand souhaite faire usage de son droit de réponse, je le publierai ici même si elle le souhaite.